



Ass et autre aide si possible

Par **sozzo**, le **08/05/2008** à **22:34**

Bonjour,

Ma belle-mère arrive en fin de droit de chômage pour l'Aide au Retour à l'Emploi (29.29 euro/jour) le 15 mai et à compter de cette date, elle va "bénéficier" de l'Allocation Spécifique de Solidarité (14.74 euro/jour), le montant de cette allocation par mois étant minime, à peine 500 euro, j'aimerais savoir si elle peut la cumuler avec une autre aide (rmi, ...) sachant qu'elle est toute seule et que ce montant ne paye même pas la totalité de son loyer entre autre.

Merci d'avance de votre aide